

Pour une autonomie renforcée garantie du Mouvement des Jeunes Socialistes.

Le 7^{ème} Congrès du MJS aura lieu en décembre. Nous considérons que la concordance de cette échéance avec celle du PS est l'occasion de rénover les rapports entre le Parti et son organisation de jeunesse. Il s'agit pour nous de saisir cette occasion pour permettre au MJS de se renforcer et de progresser. Nous appelons à la signature d'un pacte de confiance.

Depuis 11 ans maintenant, l'organisation de jeunesse du Parti socialiste est autonome. Le Mouvement des Jeunes Socialistes élit souverainement ses responsables et définit sa propre ligne politique. Cette autonomie accordée en 1994 devait permettre aux socialistes de créer un lien avec la jeunesse de notre pays et d'assurer sa juste représentation au sein de notre famille politique. Notre contribution se propose de faire un premier bilan et de définir les grandes actions prioritaires à mettre en œuvre pour nouer le dialogue avec les jeunes.

I- L'autonomie, un principe pertinent en danger.

L'autonomie du MJS repose sur un accord tacite entre les jeunes socialistes et leurs aînés. **Les jeunes socialistes sont souverains parce qu'ils sont responsables.** La souveraineté concerne le choix des membres des instances et la ligne politique. La responsabilité suppose de ne pas nuire à l'intérêt électoral du PS. La définition est simple, mais une lecture simpliste compromettrait le principe lui-même.

Le cœur du problème réside dans ce que l'on peut comprendre de la notion d'intérêt électoral du PS. La chose est évidente dès qu'il s'agit d'élections. Seul le PS est légitime pour présenter des candidats socialistes, c'est donc pour ces candidats choisis dans le cadre des règles du Parti et par ses militants, que les jeunes socialistes ont le devoir de mener campagne. S'il en était autrement, le MJS ne pourrait pas bénéficier du statut de monopole de représentation des jeunes socialistes. Il n'y a là aucune ambiguïté.

L'application du principe est plus complexe lorsqu'il s'agit d'une question idéologique. Nous avons pu le constater lors du référendum du 29 mai. Alors que le Mouvement des Jeunes Socialistes s'était à deux reprises prononcé massivement contre le premier projet de constitution européenne, il a mené la campagne en faveur du traité aux côtés de la direction sortante du Parti socialiste. Autrement dit, les jeunes socialistes ont souverainement pris position en faveur du non, à plus de 80%, mais ont ensuite dû mener la campagne du oui. Le vote des militants a été sacrifié.

De surcroît, cela ne s'est pas déroulé sans heurts. Dès le mois de novembre 2004, dans le cadre de notre campagne interne, le Président du MJS révélait sur l'antenne de Canal + les pressions qu'il subissait de l'entourage du Premier secrétaire. Quelques semaines plus tard, la direction du MJS était contrainte de mettre de côté ses convictions pour mener la campagne du PS dont nous n'avons pu que regretter qu'elle ait non seulement été contraire à la ligne politique du MJS mais également contraire aux exigences que le Parti s'était lui-même donné lors de son Conseil National d'octobre 2003. In fine, alors que le MJS était en phase avec les jeunes de gauche, il n'a pas pu maintenir le lien avec eux dans cette période. C'est une erreur grave. La responsabilité incombe essentiellement à la direction du PS qui, noyé dans des luttes de personnes, a subordonné l'intérêt général des socialistes et des jeunes en particulier, à des intérêts de clan.

De manière générale, l'autonomie dans le choix de la ligne politique du MJS a des limites qui devraient, dans des cas exceptionnels, pouvoir être franchies sans crainte. Le MJS accueille les jeunes dès 15 ans. Cette réalité est rarement prise en compte. Elle est pourtant primordiale. Croyons-nous que c'est ce spectacle du renoncement qu'il convient de donner à ces militants qui n'ont pas encore débuté leur vie d'adulte ? La mission d'éducation populaire de l'organisation de jeunesse du Parti socialiste est ici lourdement compromise. La question posée est la suivante : quelle formation, quelle éducation voulons-nous transmettre aux futures

générations militantes socialistes ? L'autonomie est une garantie dans ce domaine, son abandon est un danger majeur.

Le MJS est trop souvent manipulé par des « aînés » rompus à toutes les manœuvres et peu soucieux du vécu de la jeunesse militante considérée, à tort, comme avide de stratégie et de « coups politiques ». Les responsables du MJS se complaisent parfois dans cette situation et renforcent les grands chefs à plumes du PS dans leur conviction que l'organisation de jeunesse n'est qu'une salle d'entraînement pour petits chefs à plumes voulant leur ressembler. Cela doit changer.

La base militante du MJS, trop restreinte sans doute, ne pourra s'élargir qu'avec l'appui bienveillant d'un Parti socialiste respectueux d'une autonomie renforcée, notamment lorsque les fondements de la ligne politique du MJS sont différents des siens. Au lieu de contraindre le MJS à suivre la ligne du PS, ce dernier serait mieux avisé de tenir compte a minima des réserves fortes que les jeunes socialistes expriment à son encontre.

Pour nous, le MJS est aussi une organisation d'éducation populaire. Il doit former des militants socialistes émancipés, capables de sens critique et détachés, autant que faire se peut, des petites contingences d'appareil. Dans l'exemple que nous prenons, cela a été négligé. Trop de compromis a entraîné la compromission des appareils du Parti et du MJS au détriment de l'intérêt des socialistes de demeurer à l'écoute de leur jeunesse, rendant illisible leur discours et illusoire l'objectif de construire une grande organisation de jeunesse. Car le risque demeure qu'une partie non négligeable de cette jeunesse socialiste ne nous quitte pour longtemps.

Pour sortir de cette situation de crise, nous appelons à une définition plus ambitieuse de l'autonomie et à la signature d'un contrat de responsabilité entre le PS et le MJS donnant aux jeunes socialistes les moyens de leur autonomie.

II- De nouvelles garanties indispensables à un grand MJS.

L'autonomie est un principe essentiel, fondateur du premier engagement de beaucoup de jeunes militants socialistes. Pour que l'organisation de jeunesse du Parti socialiste demeure celle de tous les jeunes socialistes, il doit être renforcé dans sa définition et dans les moyens accordés aux jeunes socialistes pour le mettre en œuvre réellement. **Nous souhaitons qu'un contrat de responsabilité adopté par le Congrès du Parti socialiste et proposé à celui du Mouvement des Jeunes Socialistes, puisse être le support de cette autonomie renforcée.**

Trois éléments clés d'un réel pacte de confiance nous semblent particulièrement nécessaires.

De nouveaux espaces de dialogues sont à bâtir. La présence du Président du MJS, seul, au Bureau National et au Secrétariat National du PS est insuffisante, voire compromettante. Nous avons le devoir de ne pas être sourd ou aveugle devant cette anomalie qui fait du Président du MJS l'un des acteurs des jeux d'appareils internes au PS et donc la cible de toutes les pressions faciles. Nous proposons l'organisation trimestrielle d'une rencontre entre les directions du Parti socialiste et du Mouvement des Jeunes Socialistes. De même, nous demandons que le Conseil National du PS consacre une demi-journée par an pour débattre avec le Conseil National du MJS. Ces temps de discussions seraient l'occasion de faire le point sur le respect par chacun du contrat de responsabilité et d'échanger sur les grandes questions sociales ou internationales qui touchent plus directement la jeunesse. Cet échange ouvert contribuerait à limiter les risques de manipulation de la parole des jeunes socialistes, en permettant qu'elle soit directement entendue, dans sa diversité, par le parlement du Parti.

Un financement pluriannuel garanti par un contrat d'objectifs entre le Parti et son organisation de jeunesse est indispensable. Le budget du MJS mérite d'être considérablement réévalué. Il pourrait être rendu modulable pour une part en fonction de certains objectifs que le MJS aurait à atteindre. Il est nécessaire qu'il soit pluriannuel pour limiter les tentations de chantage à la subvention et faciliter la mise en place d'un vaste plan de développement du MJS à moyen terme. Nous pensons que le contrat de responsabilité pourrait contenir la mise à disposition de salariés du Parti socialiste pour assurer le fonctionnement quotidien de l'organisation de jeunesse, dans un cadre normalisé et sans contestation possible. La situation actuelle n'est de ce point de vue pas satisfaisante. Le MJS vit au rythme des CDD et est contraint de salarier des secrétaires nationaux. La confusion entre responsabilité administrative et politique au sein de l'organisation est préjudiciable à son fonctionnement et concourt malheureusement à l'instauration d'inégalités fortes entre les différentes identités qui existent au MJS.

Le devoir de désobéissance politique est la clause résolutoire du contrat de responsabilité que le Parti doit proposer au MJS. Après le 29 mai, comme ce fut le cas après le 21 avril, nous sommes convaincus de la nécessité d'accorder plus de liberté au MJS. Nous revendiquons un droit à la désobéissance politique. L'autonomie, nous l'avons vu, est un équilibre fragile entre souveraineté et responsabilité. A l'heure actuelle et depuis quelques années, il est difficile à obtenir. En grande partie parce que le Parti socialiste s'est éloigné de la jeunesse.

Le devoir de désobéissance politique suppose un certain nombre d'éléments objectifs. Il se fonde sur un désaccord profond entre les jeunes socialistes dans leur grande majorité et la direction du Parti socialiste. Il concerne un sujet d'une grande gravité, touchant à l'identité socialiste elle-même. Il implique que le lien entre les socialistes et la jeunesse de gauche risque d'être rompu durablement. Il n'entraîne jamais le retrait de la confiance des jeunes socialistes à l'égard des candidats du Parti socialiste. Il doit être compris comme une arme de dissuasion et non comme une pluie de tirs de mortier. Il ne vise pas à pilonner le PS au moindre désaccord, mais à forcer un dialogue plus serré et plus sérieux entre jeunes et moins jeunes.

Ce contrat de responsabilité sera à décliner aux échelons régional et fédéral. Cet aspect est décisif. Il est inadmissible que, faute de soutien, une majorité de fédérations du MJS vivote avec seulement 5 ou 10 adhérents, et que, faute de respect, certaines autres soient contraintes d'obéir à tous les désirs du Bureau fédéral du PS de peur de perdre la petite subvention annuelle accordée. Les fédérations du Parti, dans le respect de cette démarche contractuelle et de l'autonomie renforcée, se doivent d'agir pour amplifier la présence du MJS au sein de la jeunesse de leurs départements. Le Parti a fait le choix d'une organisation autonome pour dialoguer avec la jeunesse, ses fédérations doivent faire de même.

Une autonomie renforcée par un dialogue renouvelé dans le cadre d'une démarche contractuelle transparente, voilà le message que nous voulons que le Parti socialiste adresse au Mouvement des Jeunes Socialistes.

Premiers signataires : Elsa BERTHOLET (CN-26), David ASSOR (BN MJS-95), Jocelyn ASSOR (95), Nicolas BAYS (SBN MJS-62), Jérémie BERIOU (BN MJS-77), Thibaud BOUVIER (38), Jérôme BOUXIN (DR Nord-Pas-de-Calais MJS-62), Franck FIANDINO (AF MJS-48), David FONTAINE (DR Haute-Normandie MJS-76), Charlotte GOUJON (AF MJS-76), Bertrand LASBLEIS (CNA MJS-72), Guy-Eric LEMOULAND (AF MJS-72), Grégory MÊCHE (SBN MJS-94), Nelly MORISOT (SBN MJS-75), Guillaume QUERCY (CNC-Président CNA MJS-77), Hadrien REGENT (BN MJS-76), Bruce RITTER (AF MJS-62), Philippe SERRE (DR Languedoc-Roussillon MJS-48)

www.egalitejeunes.org